

PREFECTURE
2 rue Charles De Gaulle
42022 SAINT-ETIENNE Cedex 1

A l'attention de Mme Fabienne BUCCIO,
Préfète de la Loire.

Cabinet-du Maire et des Elus
fd/Dos.secrétaire/service/courrier maire/P

Firminy, le 25 juin 2013

Affaire suivie par :
Joël LE SCORNET ☎ 04 77 40 58 22
Fax 04 77 40 50 61
jlescornet@ville-firminy.fr

Objet : RD 500 à Firminy

Madame la Préfète,

Je tenais tout d'abord à vous remercier pour l'entretien que nous avons eu ensemble le 21 juin dernier.

Au cours de cette rencontre, nous avons évoqué le projet de déviation de la RD 500 à Firminy.

Je vous retransmets une copie du courrier du 21 mai dernier pour lequel je n'ai pas encore eu de réponse. L'interdiction des véhicules transportant des produits dangereux sur la RD 500 dans Firminy et sur la descente avant l'arrivée à Firminy est d'autant plus nécessaire que la RD 500 est dans le périmètre de protection du barrage de l'Echappre qui alimente en eau plus de 30.000 habitants.

Je souhaite, comme nous l'avons évoqué ensemble, que vous me donniez votre accord pour que je prenne un arrêté interdisant ces véhicules sur la RD500, du giratoire Leclerc jusqu'à l'entrée de ville en direction de St Just Malmont.

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, en mes sentiments les plus respectueux.

Le Maire

Marc PETIT
Conseiller Général